

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Ceramill Pontic

Date de révision: 11.11.2019

Code du produit: 760522

Page 1 de 9

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Ceramill Pontic

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisation de la substance/du mélange

Résine de modelage dentaire durcissant à la lumière

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Fabricant

Société:	Deltamed GmbH	
Rue:	Raiffeisenstr. 8a	
Lieu:	D-61169 Friedberg	
Téléphone:	+49 6031 7283-0	Téléfax: +49 6031 7283-29
e-mail:	info@deltamed.de	
Internet:	www.deltamed.de	
Service responsable:	F&E	
	Telefax +49 6031 7283-29	

#### Fournisseur

Société:	Amann Girrbach AG	
Rue:	Herrschaftswiesen 1	
Lieu:	AT-6842 Koblach	
Téléphone:	+43 5523 62333-105	Téléfax: +43 5523 5119
e-mail:	austria@amanngirrbach.com	
Internet:	www.amanngirrbach.com	

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence:

Giftinformationszentrum Universitätsklinikum Mainz  
Telefon +49 6131 19240  
France: 0033 (0) 1 45425959

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Règlement (CE) n° 1272/2008

Catégories de danger:

Sensibilisation respiratoire/cutanée: Skin Sens. 1

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 2

Mentions de danger:

Peut provoquer une allergie cutanée.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Règlement (CE) n° 1272/2008

#### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

diacrylate de néopentyl glycol

2, 4, 6-triméthyl diphényl benzoyl oxyde de phosphine (TPO)

Mention Attention

d'avertissement:

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

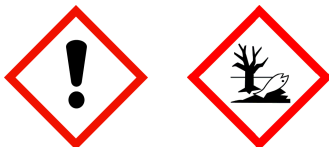
**Ceramill Pontic**

Date de révision: 11.11.2019

Code du produit: 760522

Page 2 de 9

**Pictogrammes:**



**Mentions de danger**

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence**

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.  
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.  
P501 Éliminer le contenu/récipient dans Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale..

**Étiquetage particulier de certains mélanges**

Réservé aux utilisateurs professionnels

**2.3. Autres dangers**

En présence de formateurs de radicaux (par exemple de peroxydes), de substances réductrices et/ou de métaux lourds, le produit peut polymériser avec dégagement de chaleur.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

**3.2. Mélanges**

**Caractérisation chimique**

Mélange de résines acryliques, matières de remplissage et initiateurs

**Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
84170-74-1	diacrylate de néopentyl glycol			40 - 55 %
	Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 2; H317 H411			
72869-86-4	diméthacrylate d'uréthane (UDMA)			10 - 25 %
	Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 3; H317 H412			
75980-60-8	2, 4, 6-triméthyl diphenyl benzoyle oxyde de phosphine (TPO)			< 1 %
	278-355-8	015-203-00-X		
	Repr. 2, Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 2; H361f H317 H411			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Ceramill Pontic

Date de révision: 11.11.2019

Code du produit: 760522

Page 3 de 9

#### **4.1. Description des premiers secours**

##### **Indications générales**

En cas de symptômes manifestement dus à l'effet du produit sur la peau, sur les yeux ou à l'inhalation de ses émanations, une consultation médicale est nécessaire. Retirez immédiatement les vêtements souillés ou imprégnés.

##### **Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais. Traitement médical nécessaire.

##### **Après contact avec la peau**

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Changer immédiatement tout vêtement, chaussures ou chaussettes souillés. Traitement médical nécessaire.

##### **Après contact avec les yeux**

Après contact avec les yeux: Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. Consulter un ophtalmologiste.

##### **Après ingestion**

NE PAS faire vomir. Traitement médical nécessaire.

#### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucune information disponible.

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1. Moyens d'extinction**

##### **Moyens d'extinction appropriés**

Mousse. Poudre d'extinction Dioxyde de carbone

##### **Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone Produits de décomposition dangereux

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

#### **Information supplémentaire**

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

### **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

#### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Ceramill Pontic

Date de révision: 11.11.2019

Code du produit: 760522

Page 4 de 9

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Consignes pour une manipulation sans danger

Veiller à la bonne aération de la pièce.

#### Préventions des incendies et explosion

Conservé à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Protéger de l'action de la lumière. Conservé uniquement dans le récipient d'origine à une température de 4 °C à 25 °C. Un fort dégagement de chaleur est possible lors de la polymérisation de la substance.

#### Conseils pour le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'hygiène

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

#### Protection des yeux/du visage

Lunettes assurant une protection complète des yeux

#### Protection des mains

Les gants de protection doivent être changés régulièrement, en particulier après contact intensif avec le produit. Il est impératif de choisir un type de gants de protection adapté à chaque poste de travail.

#### Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	pâteux	
Couleur:	bleu	
Odeur:	caractéristique	
pH-Valeur:		non déterminé
<b>Modification d'état</b>		
Point de fusion:		non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:		non déterminé
Point d'éclair:		> 150 °C
<b>Inflammabilité</b>		
solide:		non applicable
gaz:		non applicable
Limite inférieure d'explosivité:		non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:		non déterminé

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Ceramill Pontic

Date de révision: 11.11.2019

Code du produit: 760522

Page 5 de 9

#### Température d'auto-inflammabilité

solide: non applicable

gaz: non applicable

Température de décomposition: non déterminé

Pression de vapeur: non déterminé

Densité: non déterminé

Hydrosolubilité: pratiquement insoluble

#### Solubilité dans d'autres solvants

La substance est insoluble dans l'eau.

Coefficient de partage: non déterminé

Densité de vapeur: non déterminé

Taux d'évaporation: non déterminé

#### 9.2. Autres informations

Teneur en corps solides: non déterminé

Le produit n'a pas été vérifié. L'énoncé est déduit à partir des propriétés des différents composants.

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

#### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

En présence de formateurs de radicaux (par exemple de peroxydes), de substances réductrices et/ou de métaux lourds, le produit peut polymériser avec dégagement de chaleur.

#### 10.4. Conditions à éviter

Protéger de l'action de la lumière. Conserver uniquement dans le récipient d'origine à une température de 4 °C à 25 °C. Un fort dégagement de chaleur est possible lors de la polymérisation de la substance.

#### 10.5. Matières incompatibles

Comburant, Agent réducteur, Métaux lourds, Acides, alcalies (bases)

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

##### Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Ceramill Pontic**

Date de révision: 11.11.2019

Code du produit: 760522

Page 6 de 9

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
72869-86-4	diméthacrylate d'uréthane (UDMA)				
	orale	DL50 >2000 mg/kg	Rat	OECD 401	
75980-60-8	2, 4, 6-triméthyl diphényl benzoyle oxyde de phosphine (TPO)				
	orale	DL50 > 5000 mg/kg	Rat	RTECS	

**Irritation et corrosivité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets sensibilisants**

Peut provoquer une allergie cutanée. (diacrylate de néopentyl glycol; diméthacrylate d'uréthane (UDMA); 2, 4, 6-triméthyl diphényl benzoyle oxyde de phosphine (TPO))  
Sensibilisation possible chez les personnes qui y sont prédisposées.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Information supplémentaire**

Le produit n'a pas été vérifié. L'énoncé est déduit à partir des propriétés des différents composants.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

**12.1. Toxicité**

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
72869-86-4	diméthacrylate d'uréthane (UDMA)					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 10,1 mg/l	96 h	Brachydanio rerio	OECD 203	
75980-60-8	2, 4, 6-triméthyl diphényl benzoyle oxyde de phosphine (TPO)					
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 3,53 mg/l	48 h	Daphnia		

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Le produit n'a pas été testé.

N° CAS	Substance			
	Méthode	Valeur	d	Source
	Évaluation			
72869-86-4	diméthacrylate d'uréthane (UDMA)			
	Biodégradation	22 %	28	OECD 301 F

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Le produit n'a pas été testé.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Ceramill Pontic

Date de révision: 11.11.2019

Code du produit: 760522

Page 7 de 9

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit n'a pas été testé.

#### 12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

#### Information supplémentaire

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

##### Élimination

Des petites quantités peuvent être polymérisées par la lumière et jetées aux ordures ménagères. Des quantités plus importantes sont à déposer dans des containers d'ordures spéciaux conformément aux règlements en vigueur dans les différents pays. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

##### Code d'élimination des déchets - Produit

070208 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU de matières plastiques, caoutchouc et fibres synthétiques; autres résidus de réaction et résidus de distillation; déchet dangereux

##### Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

070208 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU de matières plastiques, caoutchouc et fibres synthétiques; autres résidus de réaction et résidus de distillation; déchet dangereux

##### L'élimination des emballages contaminés

Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### Transport terrestre (ADR/RID)

<u>14.1. Numéro ONU:</u>	UN 3077
<u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u>	Matière dangereuse au niveau de l'environnement, solide, n.s.a. (NEOPENTYL GLYCOL PROPOXYLATE DIACRYLATE)
<u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u>	9
<u>14.4. Groupe d'emballage:</u>	III
Étiquettes:	9
Code de classement:	M7
Dispositions spéciales:	274 335 375 601
Quantité limitée (LQ):	5 kg
Quantité dégagée:	E1
Catégorie de transport:	3
N° danger:	90
Code de restriction concernant les tunnels:	E

#### Transport fluvial (ADN)

<u>14.1. Numéro ONU:</u>	UN 3077
--------------------------	---------

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Ceramill Pontic**

Date de révision: 11.11.2019

Code du produit: 760522

Page 8 de 9

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** Matière dangereuse au niveau de l'environnement, solide, n.s.a. (NEOPENTYL GLYCOL PROPOXYLATE DIACRYLATE)

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 9

**14.4. Groupe d'emballage:** III

Étiquettes: 9

Code de classement: M7

Dispositions spéciales: 274 335 375 601

Quantité limitée (LQ): 5 kg

Quantité dégagee: E1

**Transport maritime (IMDG)**

**14.1. Numéro ONU:** UN 3077

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (NEOPENTYL GLYCOL PROPOXYLATE DIACRYLATE)

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 9

**14.4. Groupe d'emballage:** III

Étiquettes: 9

Dispositions spéciales: 274, 335, 966, 967, 969

Quantité limitée (LQ): 5 kg

Quantité dégagee: E1

EmS: F-A, S-F

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**

**14.1. Numéro ONU:** UN 3077

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (NEOPENTYL GLYCOL PROPOXYLATE DIACRYLATE)

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 9

**14.4. Groupe d'emballage:** III

Étiquettes: 9

Dispositions spéciales: A97 A158 A179 A197

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 30 kg G

Passenger LQ: Y956

Quantité dégagee: E1

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 956

IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 400 kg

IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 956

IATA-Quantité maximale (cargo): 400 kg

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: oui

Matières dangereuses: (NEOPENTYL GLYCOL PROPOXYLATE DIACRYLATE)

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Aucune information disponible.

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

non applicable



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Ceramill Pontic

Date de révision: 11.11.2019

Code du produit: 760522

Page 9 de 9

#### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

##### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

###### Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 2 - pollue l'eau

##### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

#### RUBRIQUE 16: Autres informations

##### Modifications

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)  
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
IATA: International Air Transport Association  
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances  
CAS: Chemical Abstracts Service  
LC50: Lethal concentration, 50%  
LD50: Lethal dose, 50%

##### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

##### Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*